



refus de licenciement et reduction des heures de travail

Par **coco83**, le **14/05/2009** à **19:21**

Bonjour, je suis aide a domicile et j'ai eu un avertissement suite a l'enquête portée par mon employeur auprès de mes bénéficiaires qui ne seraient donc pas contents de mon travail alors qu'il m'ont toujours dit l'inverse alors est ce un coup monté ou pas? Cela dit par rapport a cela mon employeur a décidé de me mettre un avertissement et de réduire mes heures de travail de 24H par semaine à 4h par semaine en sachant que mon contrat est de 20h. Je lui est donc demandé un licenciement puisque je ne le satisfaisais pas et puis je ne peux pas vivre avec ce salaire minim et bien evidemment il ne veux pas Je ne veux plus travailler pour lui que dois je faire démissionner ? mais je n'aurais pas droit au chômage? ou il y a t' il un moyen pour le pousser a me licencier a l'amiable. Merci de me répondre assez rapidement car je ne sais plus quoi faire